

Afritac de l'Ouest, un modèle de coopération en faveur des pays africains pour les comptes nationaux

A. Pegoue*

En février 2016, dans son discours d'ouverture de la Conférence d'Accra sur le renforcement des données pour de meilleures politiques macroéconomiques, le Directeur Général Adjoint du Fonds monétaire international (FMI) a mis en avant la nécessité « de souligner l'importance des données pour la décision économique et d'attirer l'attention sur la relation entre des données nombreuses et de meilleure qualité et l'amélioration des résultats économiques ». Tout en reconnaissant la formidable transformation opérée dans les systèmes nationaux statistiques des pays africains, cette conférence les invitait à mobiliser plus de moyens pour l'amélioration de la qualité des données, notamment dans les comptes nationaux. Ainsi, près de huit ans après son adoption, la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne s'apprêtent à mettre en œuvre le Système de Comptabilité Nationale (SCN) de 2008, avec l'accompagnement des Centres régionaux d'assistance technique du FMI en Afrique (Afritac). Les Afritac sont des modèles décentralisés de renforcement de capacité à la demande des bénéficiaires, disposant d'une grande flexibilité dans le mode de fonctionnement et de financement. Dans le domaine des statistiques du secteur réel et précisément des comptes nationaux, les Afritac développent une stratégie de proximité s'appuyant sur un réseau d'experts internationaux et régionaux, la mutualisation des bonnes pratiques et la coordination des appuis des partenaires techniques et financiers. Dans le cas de l'Afritac de l'Ouest et à la demande des pays, la mise en place des dispositifs d'élaboration des comptes nationaux annuels (CNA) et des comptes nationaux trimestriels (CNT), et la promotion de système informatique commun d'aide à l'élaboration des comptes nationaux ont ainsi radicalement changé le paysage des statistiques macroéconomiques. L'Afritac de l'Ouest maintiendra ses appuis dans les prochaines années avec un nouveau cycle 2017-2022 en cours d'élaboration qui mettra l'accent sur la mise en œuvre du SCN 2008 et l'élaboration des comptes nationaux trimestriels.

*Achille Pegoue est le conseiller en statistique du secteur réel à Afritac de l'Ouest, apegoue@imf.org. Les points de vue exprimés sont ceux de l'auteur et pas nécessairement ceux de l'Afritac de l'Ouest ou du FMI.

Des résultats probants à la hauteur des ambitions des pays de la sous-région

Au niveau international, un accroissement des besoins pour la surveillance économique multilatérale et les études préalables aux investissements étrangers

Le maintien de la croissance dans les 10 pays de l'Afritac de l'Ouest¹ et les cibles ambitieuses pour l'émergence augmentent le besoin en statistiques fiables pour les investisseurs étrangers. Pour les pays d'Afritac de l'Ouest, la croissance moyenne sur la période 2010-2015 est de 4% par an et les flux d'investissement direct étranger (IDE) ont augmenté de près de 30% pour se situer à 1 483 millions de dollars en 2015. Ils peuvent représenter plus du sixième de l'investissement pour certains pays². L'évolution des dispositifs statistiques y compris la diffusion en temps utile des comptes nationaux et la mise en place des comptes nationaux annuels provisoires et trimestriels contribuent à l'amélioration du suivi des économies des pays d'Afritac de l'Ouest afin de renforcer la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques au niveau des décideurs des secteurs public et privé.

Les partenaires au développement encouragent les pays à favoriser l'accessibilité des données. Le FMI et la Banque Africaine de Développement ont initié la mise en place d'une plateforme des données à libre accès (Open Data Platform - ODP). Le projet consiste à développer pour chaque Institut National de Statistique (INS) une page nationale récapitulative des données statistiques comprenant au minimum les indicateurs de surveillance collectés par le FMI et à définir des formats d'échanges de données numériques entre les institutions et les pays participants au projet (Tableau 1)³. Par ailleurs, les sites internet des pays affichent de plus en plus d'informations macroéconomiques récentes. En ce qui concerne les métadonnées, le FMI met à la disposition de chaque pays membre une page résumant la méthodologie d'élaboration des comptes nationaux et les plans d'amélioration dans le tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI (TAND)

¹ Afritac de l'Ouest couvre les huit pays de l'UEMOA (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

² World Bank Data Indicators (WDI) basée sur les données officielles fournies par les pays d'AFW.

³ Voir l'adresse <http://opendataforafrica.org/>

consultable (en anglais) à l'adresse <http://dsbb.imf.org>. Le FMI prépare actuellement le processus de mise à jour des métadonnées du TAND.

Au niveau national, une production de plus en plus régulière des comptes nationaux soutenant la formulation des politiques économiques

En déclinant les dimensions du cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD) lors des interventions dans les pays, Afritac de l'Ouest (AFW) a focalisé son programme de travail sur :

- la réduction des délais de diffusion ;
- l'amélioration de la qualité des résultats ;
- la mise en place des comptes nationaux trimestriels et l'amélioration des indicateurs de haute fréquence ;
- l'élaboration des comptes nationaux annuels provisoires ;
- la mise en œuvre du SCN 2008 ;
- et le renforcement des capacités.

L'amélioration de la qualité est perceptible. Ainsi, le délai moyen de production des comptes nationaux des pays d'Afritac de l'Ouest, un des problèmes les plus importants affectant la qualité des données, est passé de près de 31 mois en février 2013 à 20 mois en février 2017. Ce délai sera réduit à moins de 16 mois en fin 2017 pour être conforme aux recommandations du Système général de diffusion de données amélioré du FMI (SGDD-a), lorsque le Mali et le Togo achèveront la mise en place des comptes nationaux annuels provisoires. Tous les pays d'Afritac de l'Ouest ont finalisé la mise en œuvre du système de comptabilité nationale SCN 1993 (Tableau 2) et sont en train de migrer vers le SCN 2008. Ils produisent et diffusent régulièrement des comptes annuels, bien que ne publiant pas tous un calendrier de diffusion préalable tel que recommandé par le SGDD-a auquel ils participent ou par la Charte Africaine de la Statistique. D'une manière générale, les pays produisent les indicateurs macroéconomiques contenus dans les tableaux de synthèse du SCN 1993. Le seul pays qui ne produit pas encore le tableau des ressources et des emplois retraçant les opérations sur les biens et les services s'est engagé, avec l'appui d'AFW, à renforcer la qualité des données de base dans le cadre de la migration vers le SCN 2008.

Les missions d'appui d'AFW visent l'intégration du plus grand nombre de sources d'information disponibles dans le processus d'élaboration des comptes nationaux. Les données sur le poids du secteur informel dans les pays membres d'AFW montrent une grande disparité entre les pays avant 2012 et une convergence vers 2015 lors de la publication des séries plus conformes au SCN 1993 avec l'appui d'AFW. Ainsi, le poids du secteur informel a été révisé à la hausse de 29% du PIB

en 2011 à 48% en 2015 pour la Guinée et à la baisse de 68% en 2012 à 56% en 2014 au Bénin (Graphique 1).

Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Sénégal ont conduit avec succès les projets de mise en place des comptes nationaux trimestriels pour calculer un produit intérieur brut (PIB) trimestriel suivant l'optique production et valorisé aux prix constants d'une année fixe. Ce choix est motivé par la disponibilité limitée des indicateurs de haute fréquence et par la demande des pays qui souhaitent disposer d'un indicateur

macroéconomique rapide sur la croissance économique calculé avec des méthodologies internationalement reconnues pour synthétiser les indicateurs sectoriels existants. Les systèmes statistiques nationaux ont évolué en étoffant les indicateurs de haute fréquence et les pays envisagent aujourd'hui l'élaboration d'un tableau des ressources et des emplois trimestriel. Le Bénin, le Mali et le Niger devraient produire les comptes nationaux trimestriels d'ici 2017 et les quatre autres pays d'AFW d'ici 2020.

Tableau 1 :

Dispositif de diffusion des données en février 2017

Pays	Participation à l'Initiative Open Data Platform	Diffusion d'une page nationale récapitulative de données statistiques	Calendrier de diffusion préalable		Dernière date de mise à jour du TAND pour les métadonnées des comptes nationaux ^{1/}
			Publication	Respect	
Bénin	Oui	Oui	Non	Non	1 ^{er} Juillet 2002
Burkina Faso	Oui	Non	Non	Non	1 ^{er} Juin 2001
Côte d'Ivoire	Oui	Non	Oui	Non	1 ^{er} Juin 2001
Guinée	Oui	Non	Non	Non	1 ^{er} Mars 2002
Guinée-Bissau	Oui	Non	Non	Non	1 ^{er} Février 2003
Mali	Oui	Non	Non	Non	1 ^{er} Juin 2003
Mauritanie	Oui	Non	Non	Non	1 ^{er} Juillet 2004
Niger	Oui	Non	Oui	Oui	1 ^{er} Janvier 2003
Sénégal	Oui	Oui	Oui	Oui	1 ^{er} Novembre 2009
Togo	Oui	Non	Non	Non	1 ^{er} Décembre 2004

Note : 1/ : Le processus de mise à jour du volet comptes nationaux du TAND est en cours dans les 10 pays d'AFW

Source : AFW, informations fournies par les pays et <http://dsbb.imf.org>

Le projet d'élaboration des comptes nationaux trimestriels a permis d'améliorer la disponibilité des indicateurs de haute fréquence (IHF) pour le suivi conjoncturel (tableau 3). Le projet vise initialement à construire un PIB trimestriel aux prix constants afin de calculer des taux de croissance trimestriels du PIB. Afritac de l'Ouest a aidé les pays disposant de ressources humaines, financières et matérielles suffisantes à étendre le projet aux PIB trimestriels aux prix courants (Burkina Faso) ou à calculer un PIB trimestriel corrigé de l'effet des variations saisonnières et des jours ouvrés (Sénégal). La mise en œuvre du projet a permis de rapprocher les indicateurs de haute fréquence disponibles notamment dans les services de la Direction de l'économie et de l'INS, d'envisager ou d'accélérer la construction de nouveaux IHF comme l'indice du chiffre d'affaires ou l'indice des prix à la production, de construire les calendriers agricoles pour étalonner la production des activités agricoles, et de renforcer la synergie entre les producteurs et les utilisateurs des comptes nationaux en encourageant la mise en place des plateformes de validation des comptes trimestriels.

Le projet de mise en place des comptes nationaux annuels provisoires a permis de rendre disponibles des informations plus récentes sur la situation macroéconomique conformément aux règles du SGDD-a en matière de diffusion des comptes nationaux. L'élaboration des comptes annuels provisoires est généralement une composante du projet de rattrapage des comptes annuels dans le cadre de la mise en œuvre du SCN 1993 ou du projet des comptes trimestriels pour améliorer les estimations du PIB trimestriel. Pour les pays utilisateurs d'Eretes, le projet a permis d'appliquer aux comptes annuels provisoires les méthodes de travail proches des comptes annuels définitifs dans le même outil informatique. Il a aussi renforcé l'utilité des indicateurs de haute fréquence dans l'élaboration des comptes annuels. Le programme de rattrapage a aussi intégré les travaux d'interpolation pour les pays ayant effectué des sauts d'années. Afritac de l'Ouest a conduit l'expérience de l'utilisation d'Eretes pour la rétropolation avec un pays.

Tableau 2 :

Evolution des délais de diffusion (en mois) de la nouvelle série des comptes nationaux annuels (CNA) conformes au SCN 1993 entre février 2013 et février 2017

Pays	CNA en février 2013		CNA en février 2017	
	Année des derniers CNA disponibles	Délai de diffusion*	Date des derniers CNA disponibles	Délai de diffusion*
Bénin	2012 ^{1/}	2	2014	26
Burkina Faso	2010	26	2014	26
Côte d'Ivoire	2009	38	2015	14
Guinée	2005	86	2015	14
Guinée Bissau	2010	26	2015	14
Mali	2011 ^{1/}	14	2013 ^{3/}	38
Mauritanie	2008	50	2015	14
Niger	2010 ^{2/}	26	2015	14
Sénégal	2010 ^{2/}	26	2015	14
Togo	2011 ^{1/}	12	2013	38
Ensemble		31		20

* Le mois retenu étant février, le délai de diffusion est à comparer à 14 mois après la fin de l'année et non 9 mois comme dans le SGDD-a

1/ Diffusion de la série des PIB plus comparables des pays de l'UEMOA

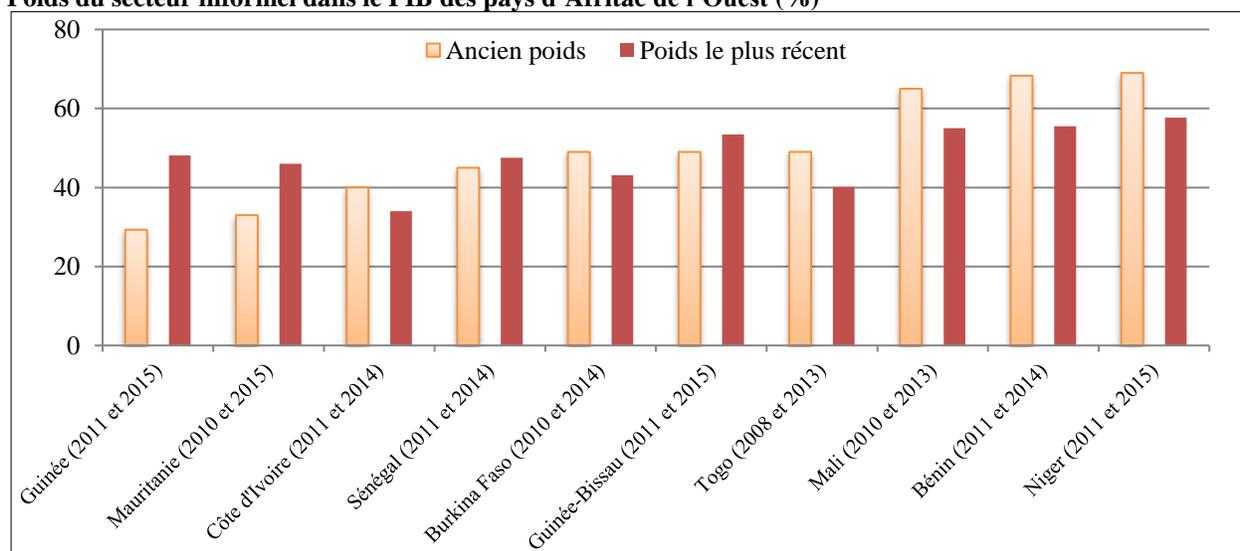
2/ Les comptes en volume sont aux prix constants d'une année fixe

3/ Dispose d'un dispositif de comptes nationaux annuels provisoires

Source : Afritac de l'Ouest sur la base des informations fournies par les pays

Graphique 1 :

Poids du secteur informel dans le PIB des pays d'Afritac de l'Ouest (%)



Source : Afritac de l'Ouest sur la base des données fournies par les pays

La mise en œuvre du SCN 2008 a déjà commencé pour la plupart des pays. Elle est marquée par l'élaboration d'une nouvelle année de base conforme au SCN 2008 et intégrant les nouvelles données primaires disponibles (tableau 4). Pour les pays avancés dans l'application du SCN (Bénin et Sénégal), Afritac de l'Ouest focalisera ses appuis sur la mise en œuvre des changements apportés par le SCN 2008. Le Bénin a aussi souhaité étendre la séquence des comptes des secteurs

institutionnels pour inclure les comptes financiers. La Guinée Bissau a établi un programme de travail avec Afritac de l'Ouest permettant de réviser l'ensemble de l'organisation du travail et d'introduire de nouveaux outils d'élaboration des comptes nationaux. Afritac de l'Ouest est en train d'élaborer un programme de travail avec les pays volontaires pour faciliter leur migration vers le SCN 2008.

Tableau 3 :
Disponibilité de certains indicateurs de haute fréquence

Pays	PIB trimestriel		Indice de prix à la consommation finale			Indice de prix à la production		Indice de la production industrielle		
	Délais de diffusion ^{1/}	Si indisponible, date de mise en œuvre	Pondérations	Fréquence	Délais de diffusion ^{2/}	Délais de diffusion ^{2/}	Si indisponible, date de mise en œuvre	Pondérations	Fréquence	Délais de diffusion ^{2/}
Bénin	n.d	2017	2008	M	10	n.d	2018	2007	T	45
Burkina Faso	1		2008	M	5	n.d	2020	2007	T	45
Côte d'Ivoire	n.d	2017	2008	M	10	n.d	2020	2007	M	30
Guinée	n.d	2019	2002	M	10	n.d	2020	2006	T	45
Guinée Bissau	n.d	2019	2008	M	10	n.d	2020	Prévu pour 2018		
Mali	n.d	2017	2008	M	10	90 ^{3/}		2013	T	45
Mauritanie	n.d	2019	2014	M	10	n.d	2020	2011	T	45
Niger	n.d	2017	2008	M	10	n.d	2020	2012	T	45
Sénégal	1		2008	M	10	30 ^{4/}		2006	M	30
Togo	n.d	2019	2008	M	10	n.d	2018	2007	T	45

Note : 1/ = En trimestre après la fin du trimestre ; 2/ = Jours après la fin du mois (M)/trimestre (T) ; 3/ = indice trimestriel et pondération de 2013 ; 4/ = indice mensuel et pondération de 2006 ; n.d. = Non disponible.

Source : Afritac de l'Ouest sur la base des informations fournies par les pays.

Tableau 4 :
Situation des années de base des comptes nationaux annuels

Pays	Année de base actuelle (SCN 1993)	Nouvelle année de base (SCN 2008)	Date publication de la nouvelle base
Bénin	2007	2015	2018
Burkina Faso	1999	2014	2017
Côte d'Ivoire	1996	2015	2018
Guinée	2006	2015	2018
Guinée Bissau	2005	2015	2017
Mali	1997	2015	2018
Mauritanie	2005	2014	2018
Niger	2006	2015	2017
Sénégal	1999	2014	2017
Togo	2007	2016	2018

Source : Afritac de l'Ouest sur la base des informations fournies par les pays.

Le renforcement des capacités est au cœur de toutes les interventions du domaine des statistiques du secteur réel. Ces interventions se déroulent sous forme de missions d'assistance technique sur site, de séminaires ou d'ateliers rassemblant des participants issus des pays

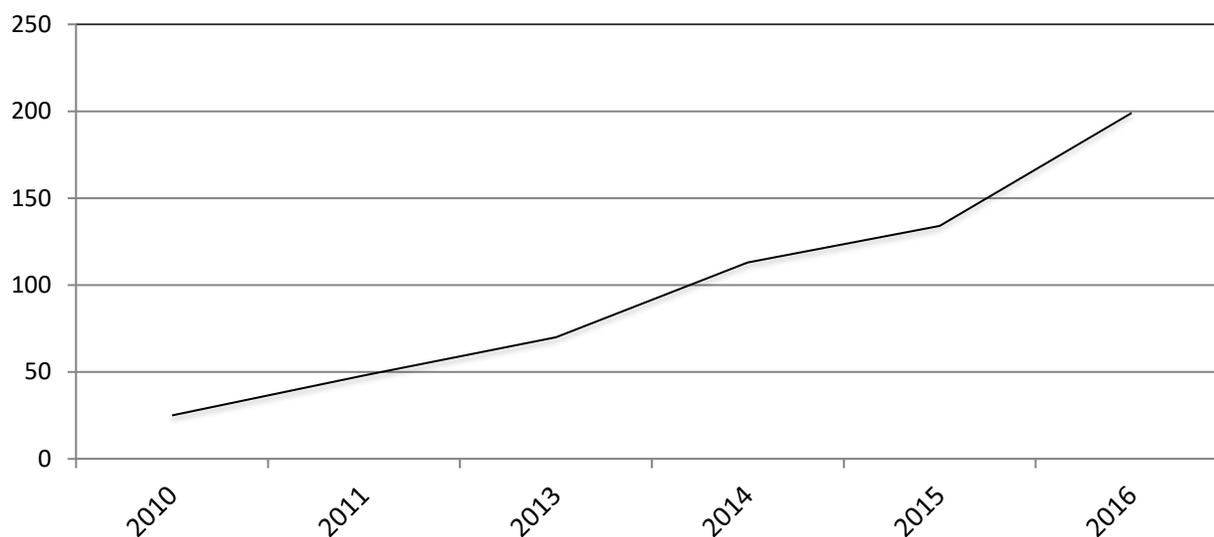
membres ou d'appuis à distance en utilisant les technologies de l'information et de la communication (voir par exemple *La Gazette de l'Africac de l'Ouest*). Les séminaires et ateliers régionaux offrent l'occasion de diffuser les concepts et pratiques internationalement

reconnus, d'harmoniser les méthodes et de mutualiser les connaissances et les acquis. Sur la période 2010-2016 Afritac de l'Ouest a organisé parfois conjointement avec la BCEAO, l'UEMOA ou Afristat, huit séminaires régionaux de comptabilité nationale pour former près de 200 cadres des services des comptes nationaux et de la prévision macroéconomique (Graphique 2). Les séminaires organisés ont porté sur l'harmonisation des méthodes de travail sur les comptes nationaux annuels et trimestriels, l'utilisation d'Eretes, l'intégration des statistiques des finances publiques et de la balance des paiements, et sur la rédaction des notes sur les sources et

méthodes d'élaboration des comptes nationaux. En général, Afritac de l'Ouest invite trois représentants par pays à chaque séminaire ou atelier animé par un ou plusieurs experts des domaines concernés. De plus, depuis deux ans, Afritac de l'Ouest et la Coopération allemande ont mis en place un programme de voyage d'études des cadres des pays membres dans les pays amis ; neuf cadres ressortissants de trois pays ont déjà bénéficié de ce programme de formation par les pairs pour renforcer les capacités des cadres sur la mise en œuvre du SCN 2008 et l'élaboration des comptes trimestriels.

Graphique 2 :

Nombre cumulé de cadres formés lors de séminaires et ateliers sur la période 2010-2016



Source : Afritac de l'Ouest

Conséquence de l'amélioration de leur qualité, les résultats des comptes nationaux sont de plus en plus utilisés dans la formulation des politiques économiques des pays membres d'Afritac de l'Ouest. Les comptes annuels sont utilisés pour la prise de décision, dans le cadre du suivi de l'activité économique, de l'élaboration du cadre macroéconomique pour la préparation du budget, des négociations avec les partenaires techniques et financiers et des classements mondiaux des pays (programme de comparaison international s'appuyant sur les parités des pouvoirs d'achat, indice de développement humain). La production de la nouvelle série des comptes annuels conformes au SCN 1993 en Guinée Bissau a permis la construction d'un modèle permettant d'élaborer le cadrage macroéconomique à court et à moyen terme pour la préparation du budget et la prévision économique. Au Bénin, la Direction générale de l'économie a déjà mis à jour son modèle macroéconomique avec la nouvelle série des comptes annuels. La Guinée et le Togo ont bénéficié des appuis

du Conseiller en analyse et prévisions macroéconomiques d'Afritac de l'Ouest pour intégrer les nouvelles séries des comptes annuels dans leur modèle de cadrage budgétaire et de prévision. Au Burkina Faso, la mise en place des comptes trimestriels a permis d'apprécier très rapidement l'impact de la crise politique du troisième trimestre 2015.

Une dynamique de l'assistance technique entraînée par un cadre institutionnel de plus en plus favorable

L'engagement des autorités renforce l'ancrage des appuis

Au Bénin, l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) s'est mobilisé durant tout le processus de mise en œuvre du SCN 1993

(amélioration des salaires, prise en charge des stagiaires, facilitation des échanges avec les autres administrations et suivi de la mise en œuvre des recommandations) et a organisé en 2015 un dîner de presse pour informer les hommes de média sur le processus de rénovation des comptes nationaux ayant abouti à la publication de la nouvelle série selon le SCN 1993.

Au Burkina Faso, la mise en place de lettres de mission entre l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) et le Gouvernement a renforcé le climat de confiance permettant ainsi à l'INSD d'assurer la production statistique dans les délais avec la garantie que les financements sont disponibles à temps. L'INSD a ainsi pu mener à bon terme le projet de mise en place des comptes trimestriels avec Afritac de l'Ouest.

Tableau 5 :

Principales initiatives des pays témoignant de l'importance accordée aux statistiques

Pays	Initiative
Bénin	L'Institut de la statistique organise un dîner de presse pour présenter la nouvelle série des comptes nationaux selon le SCN 1993
Burkina Faso	L'institution de lettres de missions pour la Direction générale de l'Institut de la statistique garantit le financement des comptes nationaux
Côte d'Ivoire	La production des statistiques est érigée au rang de priorité stratégique par le Gouvernement
Guinée	La Présidence de la République soutient le projet d'élaboration d'une nouvelle année de base conforme au SCN 2008
Guinée-Bissau	L'institut de la statistique recrute quatre cadres avec l'appui d'Afritac de l'Ouest et de la Banque Africaine de développement pour produire les comptes nationaux
Mali	Le Gouvernement signe l'accord d'établissement de l'Institut de la statistique en février 2017
Mauritanie	L'Institut de statistique institue des primes de rendement pour la production des comptes nationaux
Niger	Le Gouvernement relève les salaires du personnel de l'Institut nationale de la statistique
Sénégal	Un atelier présidentiel permet de lancer la refonte des comptes nationaux et l'Institut de statistique recrute 17 nouveaux cadres pour la migration vers le SCN 2008
Togo	L'Institut de la statistique recrute cinq cadres avec l'appui de l'Union Européenne pour produire les comptes nationaux

Source : Afritac de l'Ouest sur la base des informations fournies par les pays.

En Côte d'Ivoire, le Gouvernement a décidé d'élever la statistique au rang de « priorité stratégique » après la Conférence organisée par le FMI à Accra en février 2016 sur l'amélioration des données pour de meilleures politiques macroéconomiques. Cette mesure s'accompagne d'un recrutement de nouveaux cadres à l'Institut National de la Statistique (INS). Auparavant, le lancement des opérations statistiques d'envergure nationale comme le Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) et l'Enquête niveau de vie (ENV) aura permis de disposer de nouvelles données structurelles en préparation au projet de révision des comptes annuels.

En Guinée, la publication de la nouvelle série des comptes annuels selon le SCN 1993 a encouragé la Présidence de la République à soutenir les efforts d'amélioration de la qualité des données macroéconomiques en mettant à la disposition de l'INS d'importants moyens pour la collecte et le traitement des données permettant notamment l'élaboration d'une nouvelle année de base conforme au SCN 2008. Les

partenaires techniques et financiers se sont joints à cet élan et l'INS a pu organiser sa première « retraite » de validation des comptes annuels en septembre 2016 avec Afritac de l'Ouest.

En Guinée Bissau, le Gouvernement et l'Institut national de la Statistique (INE) ont coordonné, avec l'appui d'Afritac de l'Ouest, le recrutement de quatre nouveaux cadres affectés au service des comptes nationaux. L'amélioration de la fourniture en énergie électrique, du niveau de rémunération et de la qualité des équipements informatiques ont aussi contribué à asseoir un dispositif de production régulière des comptes annuels. Avec le soutien d'Afritac de l'Ouest, l'INE diffuse régulièrement des comptes annuels qui sont utilisés pour le cadrage macroéconomique.

Au Sénégal, l'engagement au plus haut sommet de l'Etat a permis la tenue d'un atelier présidentiel en 2011 pour une meilleure prise en compte des activités économiques dans le calcul du PIB. Les résolutions prises ont débouché sur l'amélioration des conditions de travail des services statistiques et le renforcement de la

collaboration entre les différents départements ministériels et l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), aussi bien pour les échanges de données et de métadonnées que pour la validation des résultats. L'ANSD recrute 17 cadres économistes et statisticiens pour le Projet de rénovation des comptes nationaux visant la migration vers le SCN 2008, l'élaboration d'une nouvelle année de base 2014 et la réalisation des enquêtes sur les ménages et les entreprises.

Au Togo, le Gouvernement a négocié avec les partenaires financiers un programme ayant permis le recrutement de cinq consultants locaux pour appuyer l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) dans la production des comptes nationaux. Ce recrutement a permis au Togo de s'engager avec Afritac de l'Ouest dans la production des comptes annuels provisoires et d'accélérer le rythme de production de comptes annuels définitifs pour rattraper le retard en 2016 au lieu de 2017 comme initialement prévu.

Les responsables africains ont bien reçu le message sur l'importance des données statistiques pour formuler la décision économique et accélérer la croissance, véhiculé lors de la Conférence d'Accra organisée par le Département des Statistiques du FMI et le Département du Développement International du Royaume Uni (DfID) en février 2016. Ils ont ainsi pris l'engagement de promouvoir les données de haute qualité régulièrement diffusées en s'appropriant la production statistique et en lui conférant une priorité plus élevée dans le budget national.

Les programmes de développement de la statistique de l'UEMOA catalysent les appuis dans la sous-région, notamment dans la production des indicateurs de haute fréquence.

La Commission de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) a considérablement amélioré le dispositif des indicateurs à haute fréquence dans ses Etats membres. Elle a mis en place des cadres méthodologiques harmonisés ayant permis de produire les indices de prix à la consommation finale avec les pondérations de 2008, les indices harmonisés de la production industrielle avec les pondérations de 2007, ainsi que les révisions qui ont suivi, et les statistiques du commerce extérieur. Afritac de l'Ouest a aidé à étendre l'expérience hors de l'UEMOA en recrutant un expert ressortissant de l'UEMOA pour contribuer à la refonte de l'indice des prix à la consommation finale en Mauritanie qui visait notamment le calcul d'un indice national. Le programme statistique régional 2015-2020 de la Commission fixe des cibles plus ambitieuses,

notamment la production des comptes nationaux trimestriels et de nouvelles années de base des comptes nationaux annuels conformes au SCN 2008 d'ici 2018. Il vise aussi l'amélioration des données de base : notamment les statistiques d'entreprises, les enquêtes auprès des ménages de type 1-2-3, l'élaboration des balances des paiements provisoires et trimestrielles conformes à la version 6 du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale et l'élargissement du Tableau des opérations financières de l'Etat à l'ensemble des sous-secteurs des administrations publiques conformément au Manuel des statistiques de finances publiques de 2001 et 2014. Ainsi, le programme a déjà permis d'organiser l'enquête nationale sur le secteur informel au Burkina Faso en 2015 qui sera utilisée pour la nouvelle base 2015 des comptes nationaux. Au Mali, l'enquête sur le secteur informel a aussi débuté en février 2017 et les résultats seront exploités pour la nouvelle année de base 2015 des comptes nationaux.

Partage des savoirs pour diffuser les bonnes pratiques

Afritac de l'Ouest s'appuie sur un réseau d'experts internationaux et de la région Afrique pour contribuer à l'atteinte des objectifs fixés en accord avec les pays. En cas de besoin, le conseiller en statistique du secteur réel peut solliciter des experts de la base de données de FMI et les superviser dans la conduite des missions de court terme dans les pays. Le FMI encourage l'utilisation des experts de la région pour renforcer la mutualisation des bonnes pratiques et la stabilité des équipes de comptabilité nationale.

Les séminaires et ateliers régionaux rassemblent en général les principaux fournisseurs d'assistance technique de la sous-région et des experts des domaines connexes aux comptes nationaux pour accroître la synergie des actions. Le séminaire sur l'intégration des statistiques de la balance des paiements conjointement organisé par Afritac de l'Ouest et la BCEAO en mars 2016 était animé par deux experts en comptabilité nationale et en statistiques de la balance des paiements. Le séminaire de juin 2016 sur l'harmonisation des méthodes et outils de travail sur Eretes afin de faciliter la migration vers le SCN 2008 a rassemblé trois experts d'Afritac de l'Ouest, deux experts de l'Insee et un expert d'Afristat. Le séminaire conjoint Afritac de l'Ouest et UEMOA de mai 2015 sur le tableau des opérations financières de l'Etat a été animé par deux conseillers d'Afritac de l'Ouest et les experts de l'UEMOA dans les domaines des comptes nationaux et des statistiques de finances publiques. La flexibilité dans le déroulement des séminaires et la participation de plusieurs experts de différents domaines permet de prendre en compte les niveaux des participants, de renforcer la contribution des

pays et de diffuser un grand nombre de connaissances. L'atelier de formation sur Eretes de 2014 a combiné des séances en sous-ateliers pour participants débutants et avancés et des séances en plénière. Le séminaire sur l'harmonisation des méthodes de travail sur Eretes a requis près de 70 présentations préparées et réalisées par les experts et les représentants des pays. Le conseiller des statistiques du secteur réel participe aussi à certains séminaires organisés par les autres fournisseurs d'assistance technique.

Les voyages d'étude renforcent l'action de l'assistance technique et l'appropriation par les pays bénéficiaires. Afritac de l'Ouest identifie les besoins des pays bénéficiaires et les capacités d'accueil des pairs, prépare les termes de référence du voyage d'étude en accord avec le pays bénéficiaire et le pays hôte, suit le déroulement du stage et valide le rapport de stage et évalue le degré d'atteinte des objectifs. Trois pays (Burkina Faso, Niger et Sénégal) ont déjà bénéficié de cette modalité en supportant uniquement les frais de transport de leurs représentants. Neuf cadres au total ont ainsi renforcé leurs connaissances pratiques sur la mise en œuvre du SCN 2008 et les comptes trimestriels au Burkina Faso, au Cameroun et au Maroc.

Coordination des donneurs comme catalyseur des initiatives

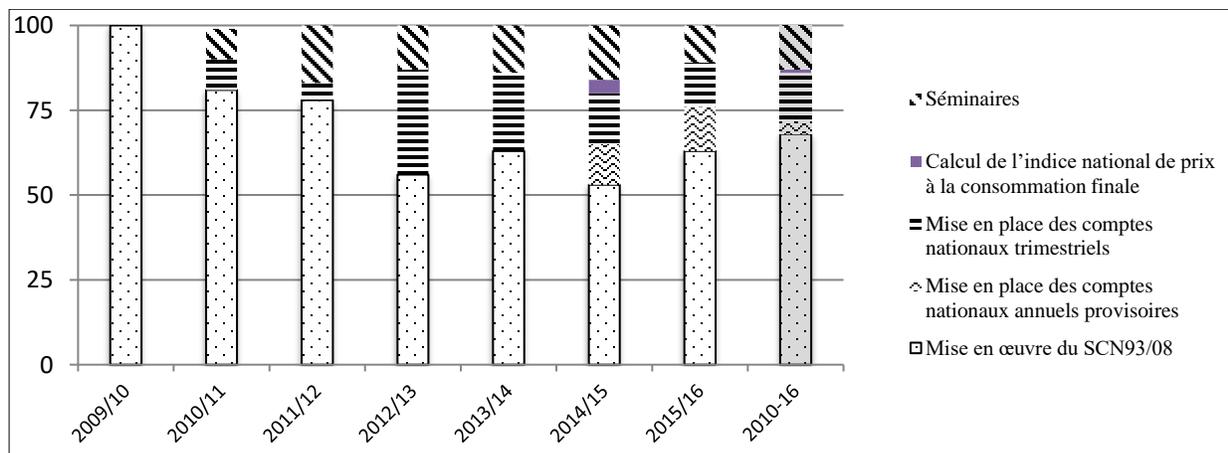
Afritac de l'Ouest participe aux cadres d'échange national, sous régional, régional ou international pour l'amélioration de la qualité des statistiques du secteur réel. Afritac de l'Ouest organise ou participe à des réunions entre partenaires techniques et financiers pour le développement des comptes nationaux. Ces activités sont l'occasion d'améliorer la coordination des

partenaires intervenant dans le domaine des statistiques du secteur réel.

Au Togo, l'Union européenne a ainsi aidé l'INSEED à recruter cinq consultants locaux qui sont formés lors des missions d'assistance technique et des séminaires d'Afritac de l'Ouest. Au Bénin, la Coopération allemande organise des retraites pour finaliser les comptes nationaux dont Afritac de l'Ouest a contribué à l'élaboration. Afritac de l'Ouest a organisé des missions d'assistance technique en associant l'Insee en Guinée Bissau et au Niger et le Fonds monétaire arabe (FMA) en Mauritanie. Afritac de l'Ouest a organisé des séminaires conjoints avec Afristat, l'UEMOA et la BCEAO. Afritac de l'Ouest a représenté le FMI qui est observateur aux travaux du comité de pilotage continental du projet de mise en œuvre du SCN 2008. Afritac de l'Ouest est observateur au conseil scientifique d'Afristat et Afristat est observateur au Conseil d'Orientation d'AFW. A cela, s'ajoute la coordination interne entre les différents domaines d'Afritac de l'Ouest. Les conseillers en statistiques du secteur réel et en analyses et prévisions macroéconomiques ont ainsi conduit une mission conjointe au Togo pour faciliter la prise en compte de la nouvelle série des comptes nationaux annuels dans le modèle de cadrage du ministère de l'économie et des finances. Les deux conseillers harmonisent leurs activités pour le développement des indicateurs de haute fréquence au Bénin. De même, les conseillers en statistiques du secteur réel et en statistiques de finances publiques échangent régulièrement sur l'impact de la mise en place du cadre minimal des finances publiques de l'UEMOA sur les comptes nationaux ainsi que sur les améliorations à y apporter pour faciliter l'élaboration des comptes financiers.

Graphique 3 :

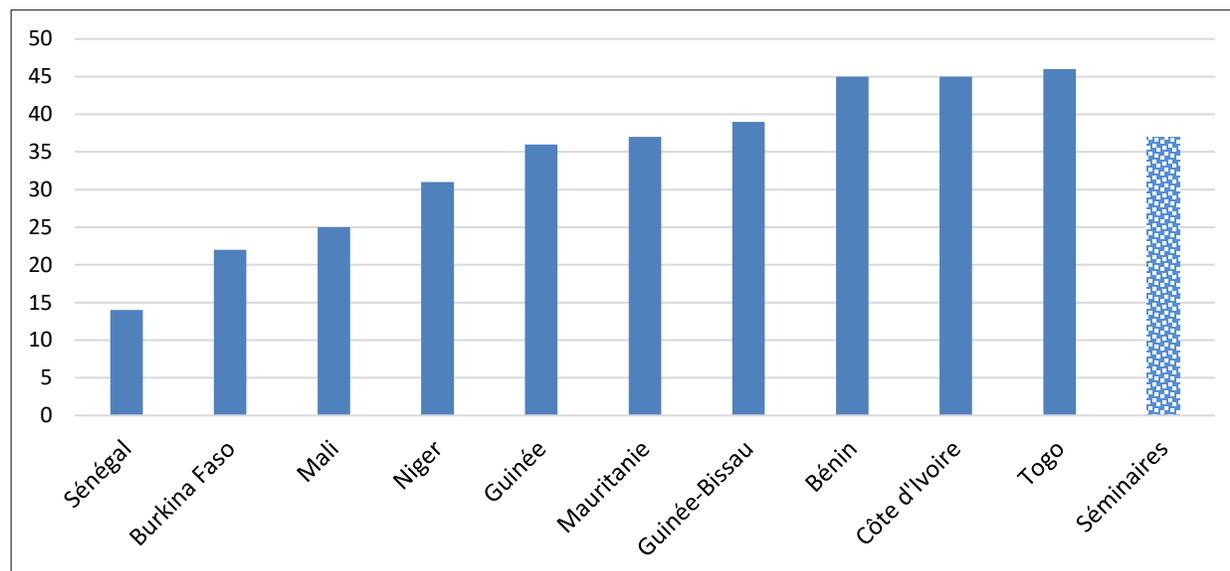
Intensité de l'assistance technique par catégories d'activités sur la période 2010-2016 (en % du volume de mission en hommes-semaines)



Source : AFW

Graphique 4 :

Volume des missions d'Afritac de l'Ouest sur la période 2010-2016 (en hommes-semaines de travail)



Source : AFW

Encadré 1 : Les interventions d'Afritac de l'Ouest utilisent le cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI pour orienter l'amélioration des systèmes statistiques nationaux

Les interventions d'AFW visent le renforcement de la qualité des statistiques utiles à la prise de décision en utilisant le cadre d'évaluation de la qualité des données du FMI (CEQD). AFW met l'accent sur quatre dimensions du CEQD.

La rigueur méthodologique : AFW encourage cette dimension en aidant les pays à appliquer de manière rigoureuse les manuels de référence des quatre comptes macroéconomiques du FMI ainsi que d'autres guides acceptés au niveau international.

L'exactitude et la fiabilité : AFW aide les pays à produire des comptes nationaux exacts et fiables en les encourageant à scruter les données primaires tant sur le plan de la méthodologie que de la vraisemblance, en contribuant à leur intégration aux comptes nationaux et à l'utilisation des techniques statistiques recommandées telles que le partage volume-prix visant le calcul des taux de croissance.

L'utilité : AFW aide les pays à produire les comptes nationaux dans le respect de la périodicité et des délais de diffusion du SGDD-a en identifiant et en levant les obstacles à leur respect. Ainsi, d'après les travaux du séminaire d'AFW de mars 2013 à Ouagadougou, près de 60% des facteurs de retard dans la production des comptes nationaux sont attribuables à l'indisponibilité des sources de données. Ce constat a permis à AFW de mettre l'accent sur l'automatisation des traitements de ces données, afin de dégager plus de temps pour la réconciliation et l'analyse des résultats. De même, AFW encourage les pays à réviser les comptes nationaux tous les dix ans et à adopter des années de base communes pour renforcer l'utilisation des comptes nationaux.

L'accessibilité : Elle couvre la disponibilité des données et des métadonnées sous des formats adéquats, ainsi qu'une assistance aux utilisateurs. Un volet de cette dimension a déjà été abordé au début de l'article en relevant l'absence d'un calendrier de diffusion préalable qui pouvait contribuer à renforcer l'engagement des pays à respecter les délais de publication ; deux événements récents liés aux comptes nationaux annuels et trimestriels dans deux pays d'AFW ont souligné l'importance de ce calendrier, notamment la non-diffusion des données lorsque les estimations du taux de croissance sont inférieures aux projections utilisées dans le cadrage macroéconomique.

L'architecture de la supervision administrative et technique des Afritac par les bénéficiaires et les bailleurs contribue à l'efficacité de ses interventions. La Direction et son Conseil d'Orientation assurent la mise en œuvre de l'assistance technique et sa conformité avec les demandes émanant des pays. Parallèlement, le Département de statistique du FMI veille à la mise en œuvre des bonnes pratiques et standards internationaux, l'Institut pour le développement des capacités délivre aussi des formations et contribue à la gestion du Centre, et les Départements géographique coordonnent les interventions aux programmes économiques des pays et à la politique générale du FMI. Les Afritac mettent en œuvre la gestion axée sur les résultats (GAR) en élaborant un document pour un cycle de cinq années qui se décline en programme de travail annuel et en organisant régulièrement des évaluations internes et externes⁴.

Le renforcement du cadre statistique des comptes nationaux vient en soutien au dispositif de suivi-évaluation des politiques publiques (Figures 3 et 4). Plusieurs pays de la sous-région affichent l'ambition de devenir pays émergents avec des horizons variables, en s'engageant à réaliser de bonnes performances macroéconomiques et à mettre en place des cadres légaux et institutionnels favorables pour attirer les investisseurs. L'émergence doit s'accompagner de la production des données statistiques de bonne qualité, en se conformant notamment au système général de diffusion des données amélioré (*SGDD-a*) du FMI auquel tous les membres d'Afritac de l'Ouest participent (Encadré 1). La régularité de la production des comptes nationaux et les efforts pour la mise en place d'un calendrier de diffusion préalable témoignent du désir des pays d'améliorer la qualité des données et l'ambition de certains d'entre eux, dont le Sénégal, de souscrire à la norme spéciale de diffusion des données (*NSDD*) du FMI qui est une norme exigeante de la diffusion en temps utile d'un ensemble défini de statistiques économiques.

Des obstacles systémiques à lever pour pérenniser les acquis

Une maîtrise incertaine des ressources à mobiliser dans les pays

Le bilan de la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) reste mitigé.

⁴ Les rapports de l'évaluation externe sont disponibles : <http://www.afritacouest.org/évaluation/audit-externe.html>

Plusieurs initiatives africaines (Plan d'action de Marrakech de 2004, Cadre stratégique régional de référence de 2006, plan d'action de Busan de 2011) encouragent les pays à élaborer et mettre en œuvre une SNDS pour ajuster les besoins des systèmes statistiques nationaux et les ressources disponibles. L'élaboration des SNDS a le mérite d'évaluer les systèmes statistiques nationaux et de mettre en relation les intervenants de ces systèmes dans un processus participatif. Le taux d'exécution des projets inscrits dans la SNDS reste en général faible en raison de l'insuffisance des ressources humaines et financières. Ce faible taux d'exécution frappe particulièrement les activités de production des comptes nationaux.

La faible autonomie des INS limite les actions à entreprendre pour améliorer la production des comptes nationaux. La gamme des statuts applicables comprend la société d'Etat devant générer ses propres ressources pour son développement et l'établissement public autonome disposant d'un conseil d'administration et d'une relative autonomie dans la gestion financière et administrative. Dans la pratique, les organes de gestion des instituts sont difficilement mis en place et ils demeurent tributaires des ministères de tutelle et sujets à la lourdeur administrative tant dans la chaîne de la dépense que dans le recrutement des personnels. Les services des comptes nationaux se retrouvent souvent sans ressources financières pour exécuter les activités et dégarnis en ressources humaines avec parfois un seul cadre assurant la production des comptes nationaux. Le séminaire Eretes de mars 2013 à Ouagadougou avait montré qu'une contrainte sur les effectifs se traduisait immédiatement par le non-respect des étapes de travail et des délais réduisant la portée des résultats.

Des données primaires de faible qualité

La qualité des comptes nationaux est tributaire des données primaires utilisées. L'élaboration des comptes nationaux est la synthèse d'un grand nombre d'informations économiques et sociales disponibles. Le croisement et la confrontation de ces informations ne facilitent pas toujours leur réconciliation. Ainsi, certains pays continuent de fournir des indices de prix à la consommation dont les pondérations sont tirées d'enquêtes auprès des ménages vieilles de près d'une dizaine d'années alors que les déflateurs calculés dans les comptes nationaux utilisent les pondérations de l'année courante. Les travaux de mise en place des comptes trimestriels ont souligné la nécessité d'affiner la méthodologie de calcul de l'indice de la production industrielle en tenant compte des informations sur les quantités produites figurant dans les documents financiers annuels des entreprises. Le séminaire de mars 2016 a montré que les pays doivent rapprocher les méthodes d'enregistrement des remises de dettes dans

les statistiques de la balance des paiements et celles des finances publiques pour l'estimation des transferts en capital. Le même séminaire a montré que les pays n'utilisaient pas la même méthode pour estimer la production des Directions nationales de la BCEAO en l'absence d'un compte de résultats par pays, fragilisant les comparaisons inter-pays des statistiques de comptabilité nationale. La confrontation des statistiques de la pêche d'une part et du résultat des enquêtes sur le secteur informel ou du bilan de l'offre et de la demande des produits de la pêche d'autre part révèle le faible niveau de coordination des statistiques diffusées. L'absence de dispositif de collecte dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, qui représente près de 30% du PIB, et d'un répertoire des entreprises régulièrement mis à jour, fragilise l'estimation du niveau du PIB et de la croissance. Les pays membres de l'UEMOA élaborant les comptes nationaux provisoires et trimestriels ne disposent pas encore de balances des paiements provisoires et trimestrielles.

Le retard et l'irrégularité de la production des données primaires rendent difficile le respect du calendrier de publication et de révision des comptes nationaux. La collecte et le traitement des bilans des entreprises sont les principales sources du retard dans l'élaboration et la diffusion des comptes nationaux, même pour les pays ayant mis en place un guichet unique de dépôts des bilans des entreprises. Les raisons sont multiples : les difficultés de la coordination des calendriers de collecte entre l'INS et la Direction des impôts, le nombre croissant des bilans des entreprises et l'insuffisance des ressources financières des INS pour faire face à la codification, la saisie et l'archivage. L'absence d'une mise à jour régulière des résultats des grandes enquêtes auprès des ménages ou des entreprises freine l'adoption de la recommandation du SGDD-a sur la révision de l'année de base après cinq ans.

Conclusion

En conclusion, il est nécessaire de renforcer le cadre institutionnel pour améliorer la qualité des données visant la bonne formulation des politiques économiques et la surveillance économique.

Le nouveau cycle 2017-2022 en cours d'élaboration à AFW mettra l'accent sur la mise en œuvre du SCN 2008 et l'élaboration des comptes nationaux trimestriels. AFW a déjà organisé un séminaire permettant d'identifier les nouveautés du SCN 2008 pertinentes pour les pays membres. Les travaux pour la mise en œuvre du SCN 2008 couvriront la révision des données de base pour intégrer les résultats des enquêtes récentes, le développement des méthodes pour appliquer les nouveautés du SCN 2008 pertinentes pour les pays, l'élaboration d'au moins deux années de comptes

nationaux annuels pour s'assurer de la robustesse des résultats, et la rétopolation de la nouvelle série sur les années antérieures. Le projet des comptes trimestriels sera poursuivi en faveur des pays disposant d'un bon dispositif de comptes annuels, d'un système performant de production d'indicateurs de haute fréquence et de personnel qualifié et en nombre suffisant.

La souscription de l'ensemble des pays à la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) reste un objectif de long terme. Un seul pays d'AFW (Burkina Faso) calcule le PIB trimestriel en valeur et en volume tel que prescrit par la NSDD. Aucun pays n'est engagé dans la production d'autres catégories trimestrielles recommandées pour les comptes nationaux comme le revenu national brut et l'épargne. La NSDD-plus⁵ prescrit l'élaboration des comptes de patrimoine trimestriels alors qu'aucun pays membre n'élabore les comptes de patrimoine annuels. Certains pays membres d'AFW, dont la Côte d'Ivoire et le Sénégal, qui ont eu à emprunter sur les marchés internationaux, auraient pu bénéficier de conditions plus avantageuses s'ils avaient souscrit à la NSDD.

Dans l'immédiat, AFW renforcera l'adéquation entre les objectifs des missions d'assistance technique et les besoins des pays, la coopération entre les différents bailleurs pour une synergie des appuis, le suivi des recommandations des missions et la sensibilisation des autorités sur le lien étroit entre les moyens mobilisés et la qualité des statistiques produites. Au vu des problèmes soulevés sur les questions d'accessibilité, du cadre juridique et institutionnel, des ressources et de la transparence, les partenaires au développement doivent mobiliser plus de ressources pour examiner et renforcer les arrangements institutionnels existant, notamment pour renforcer l'autonomie administrative et de gestion financière des instituts de la statistique et s'assurer qu'ils respectent bien leurs obligations dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique et des systèmes de diffusion des données du FMI. Les pays devront accélérer la mise en place de l'initiative Open Data Platform (ODP), publier un calendrier de diffusion préalable et mobiliser les moyens pour mettre en œuvre les plans d'action de migration vers le SCN 2008 et de révision de l'année de base, y compris l'amélioration de la qualité des données de base.

⁵ La NSDD Plus correspond à l'échelon le plus haut des initiatives sur la diffusion des données du FMI

Références bibliographiques

Afritac de l'Ouest, Rapports d'activité, <http://www.afritacouest.org/publications.html>

Echos de la statistique africaine (2009), fiche sur "Les progrès de la comptabilité nationale des pays africains membres d'Afristat à la fin 2008, Statéco n°103, p. 79. <http://www.dial.ird.fr/media/ird-sites-d-unites-de-recherche/dial/documents/publications/statéco/103/statéco103-5ficheechos.pdf>

FMI (2012), « Data Quality Assessment Framework (DQAF) for National Accounts Statistics », http://www.dsbb.imf.org/images/pdfs/dqrs_nag.pdf

FMI (2007), « Système général de diffusion des données : guide à l'intention des participants et des utilisateurs », <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/gdds/guide/2007/gddsguidef.pdf>

FMI (2007), « La Norme spéciale de diffusion des données : guide à l'intention des souscripteurs et utilisateurs », <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/sdds/guide/2007/sddsguidef.pdf>

Gbossa H. (2005), « Stratégie de développement des comptes nationaux dans les états membres d'Afristat », Statéco n°99, pp. 171-182. http://www.dial.prd.fr/dial_publications/Statéco/pdf/99/99_11.pdf

Zhu M. (2016), « Enhanced Data for Better Macro-Policies, STA Capacity Development Conference for Africa », Discours d'ouverture de la Conférence du Département de Statistique du FMI sur le renforcement des capacités en Afrique. Accra, Ghana. <http://www.imf.org/en/News/Articles/2015/09/28/04/53/sp020216>

Sigles et acronymes

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AFRITAC	Centres Régionaux d'Assistance Technique du FMI en Afrique
AFW	Africa Regional Technical Assistance Center West
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie du Sénégal
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEQD	Cadre d'évaluation de la qualité des données
CNA	Comptes nationaux annuels
CNT	Comptes nationaux trimestriels
DfID	Développement International du Royaume Uni
ENV	Enquête niveau de vie en Côte d'Ivoire
ERETES	Equilibres Ressources Emplois, Tableau Entrées-Sorties
FMA	Fonds Monétaire Arabe
FMI	Fonds Monétaire International
GAR	Gestion axées sur les résultats
IDE	Investissement direct à l'étranger
IHF	Indicateur de haute fréquence
INSAE	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Bénin
INSD	Institut National de la statistique et de la Démographie du Burkina Faso
INE	Institut National de la statistique de Guinée Bissau
INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques de France
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et démographiques du Togo
NSDD	Norme spéciale de diffusion des données
ODP	Open Data Platform
PIB	Produit intérieur brut
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitat
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SGDD-a	Système général de diffusion des données amélioré
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TAND	Tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine